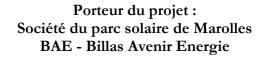
## PC 06-07-08 Documents graphiques et photographies

Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DU PRE SAINTE-CROIX

Commune de Marolles

Département de la Marne (51)



2 rue Jean Louis Etienne 57140 Norroy-le-Veneur

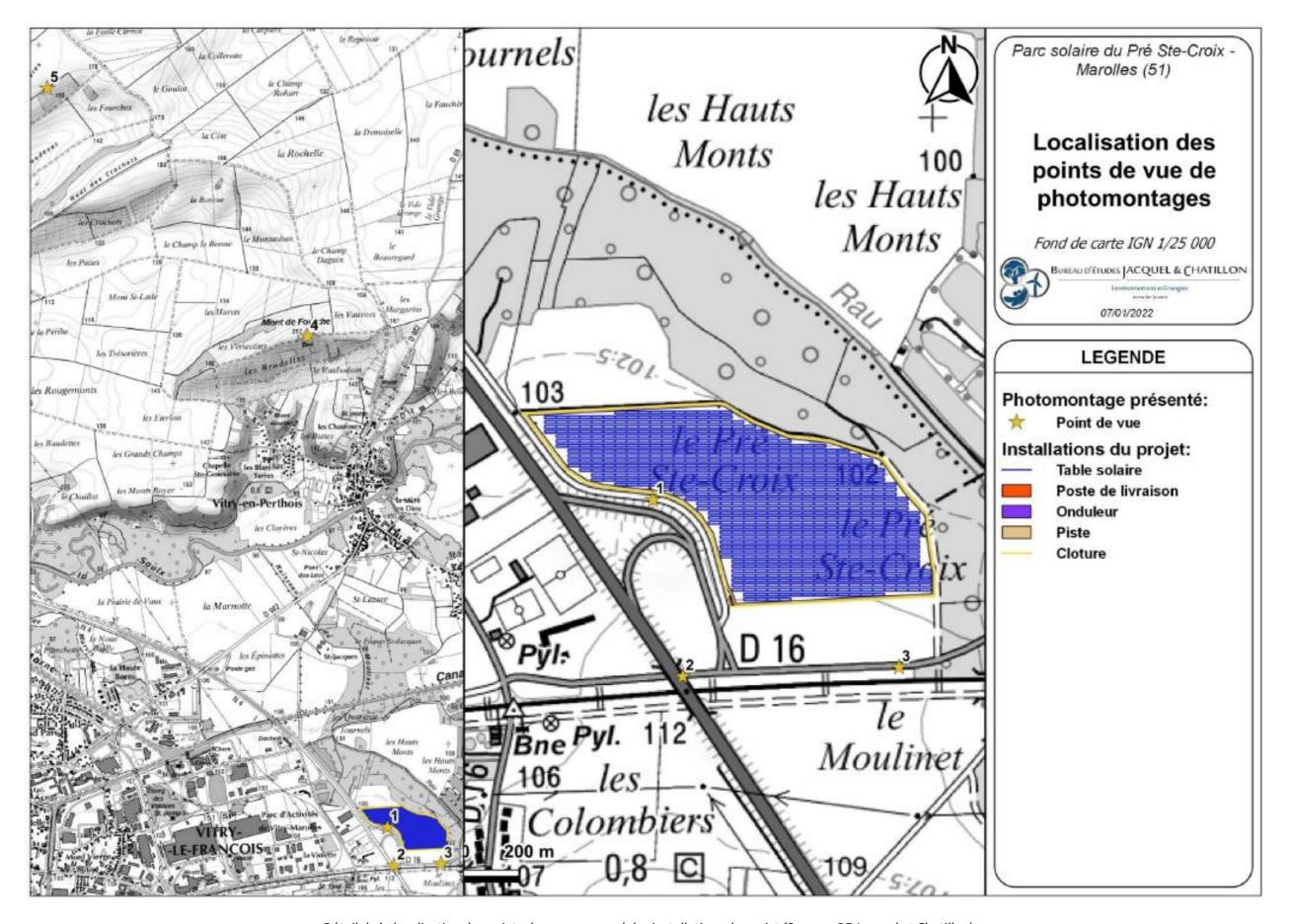


Parc Solaire du Pré Sainte-Croix



Réalisation des photomontages :
Bureau d'Études JACQUEL & CHATILLON
3, Quai des Arts
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.21.01.97





Détail de la localisation des points de vue au regard des installations du projet (Source : BE Jacquel et Chatillon)





Point de vue n°1 – Projet photovoltaïque du Pré Sainte-Croix



## Photomontage n°1 – depuis la route communale à l'Ouest du projet

(Les haies prévues dans le cadre des mesures paysagères ne sont pas représentées sur ce photomontage Elles sont visibles en page 196, photo 46 du PC11)









Photomontage n°2 – depuis la N4, au niveau du croisement avec la D16 et la voie ferrée









Photomontage n°3 – depuis la D16, à l'Ouest de la ripisylve du ruisseau de Gercourt

